

► Information générale

Cours	
Titre	Physiologie structurale des canaux ioniques (1 crédit)
Sigle	PSL6021A
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/
Faculté / École / Département	Faculté de médecine / Département de pharmacologie et physiologie
Trimestre	Hiver
Année	2024
Mode de formation	Hybride (en présentiel et en ligne)
Déroulement du cours	Lundis et mercredis du 29 janvier au 14 février 2024, de 13h00 à 16h00 /
Charge de travail hebdomadaire	Cliquez ici pour entrer du texte.

Enseignant	
Nom et titre	Lucie Parent, Professeure titulaire
Coordonnées	Département de Pharmacologie et Physiologie Institut de cardiologie de Montréal 5000 Bélanger Lucie.parent@umontreal.ca
Disponibilités	Par courriel seulement

Personne-ressource	
Nom, titre et responsabilité	Lucie Parent, Professeure titulaire et responsable
Coordonnées	Département de Pharmacologie et Physiologie institut de cardiologie de Montréal 5000 Bélanger Lucie.parent@umontreal.ca
Disponibilités	Par courriel seulement

Description du cours

Description simple Cliquez ici pour entrer du texte.

Place du cours dans le programme Cliquez ici pour entrer du texte.

Description détaillée Objectif général : Permettre aux étudiants d'acquérir de nouvelles connaissances dans le domaine de la physiologie et pharmacologie moléculaire en s'intéressant aux différentes grandes familles de protéines membranaires comme les canaux ioniques, les récepteurs couplés aux protéines G et les transporteurs ainsi qu'aux processus intracellulaires que ceux-ci activent.

Compétence visées :

-Synthèse des approches pharmacologiques et physiologiques

-Méthodes d'analyse mathématiques et biophysiques

-Familiarisation avec l'utilisation des approches numériques dans la compréhension des phénomènes physiologiques et pharmacologiques

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Cliquez ici pour entrer du texte.

Objectifs d'apprentissage

Cliquez ici pour entrer du texte.

► **Calendrier**

Séances	Contenus et activités	Travaux et évaluations	Professeurs
2024-01-29 Cours 1	Modèles structuraux des canaux ioniques activés par le voltage	Présentiel	L. Parent
2024-01-31 Cours 2	Fonction et régulation des canaux CFTR	Présentiel	E. Brochiero
2024-02-05 Cours 3	Structure et fonction des récepteurs ionotropes	Zoom	Rémy Sauvé
2024-02-07 Cours 4	Canaux TRP	Présentiel	S. Talbot
2024-02-12	SÉANCE D'ÉTUDES		
2024-02-14 Date de remise des 4 travaux	ÉVALUATION	Date de remise des 4 travaux	Cliquez ici pour entrer du texte.

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
4 questions thématiques à répondre à livre ouvert en dehors des heures de cours. 2-3 pages maximum.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	2024-02-14	100 %

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	Veuillez- compléter le formulaire d'absence à une évaluation qui se trouve sur votre Centre étudiant et vous référer à l' article 9.9 du Règlement des études de premier cycle et aux articles 29,30,31 du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales .
Dépôts des travaux	Au plus tard lundi le 26 janvier 2023
Matériel autorisé	Aucune restriction
Qualité de la langue	Français ou anglais
Seuil de réussite exigé	C

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-01-08

Date limite d'abandon 2024-01-12

Fin du trimestre 2024-04-30

Évaluation de l'enseignement 2024-01-22

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

Cliquez ici pour entrer du texte.

► **Ressources**

Ressources obligatoires

Documents	Cliquez ici pour entrer du texte.
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Cliquez ici pour entrer du texte.
Équipement (matériel)	Cliquez ici pour entrer du texte.

Ressources complémentaires

Documents	Cliquez ici pour entrer du texte.
Sites Internet	Cliquez ici pour entrer du texte.
Guides	Cliquez ici pour entrer du texte.
Autres	Cliquez ici pour entrer du texte.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>